

# La guerre des divorcés remariés aura-t-elle lieu ?

Marie-Lucile Kubacki

Créé le 19/09/2014 / modifié le 19/09/2014 à 15h07



Les cardinaux Gerhard

Muller et Walter Kasper. © MASSIMILIANO MIGLIORATO/ CPP / CATHOLICPRESSPHOTO/CIRIC

Alors que le très attendu synode sur la famille doit s'ouvrir dans moins de trois semaines au Vatican où il aura lieu du 5 au 19 octobre, avant une deuxième manche prévue pour 2015, une véritable disputatio théologique s'est ouverte entre deux sommités : le cardinal Kasper, partisan d'une évolution de la position de l'Eglise sur la question des divorcés remariés et son compatriote le cardinal Müller, préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi, qui lui s'y oppose formellement et n'hésite pas à le faire savoir en publiant pas moins de deux livres en l'espace de quelques semaines.

**Retour sur les faits.** L'année dernière, le Vatican a envoyé un questionnaire à toutes les conférences épiscopales du monde pour préparer le synode et parmi les réponses qui lui ont été retournées, celle de l'accès au sacrement pour les divorcés remariés a pris une importance considérable, éclipsant presque toutes les autres. Prudent, Lorenzo Baldisseri, secrétaire général du Synode des évêques, a alerté sur « *l'urgence à prendre conscience des réalités vécues par les gens et à reprendre le dialogue avec ceux qui se sont éloignés de l'Eglise* ». Mais très vite, le cardinal Müller, préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi a fait entendre une voix plus cinglante en déclarant « *lamentable* » le manque généralisé de connaissance des catholiques sur la doctrine de l'Eglise et en affirmant que ce n'est pas parce que les gens ne comprenaient pas la parole de Jésus que cela signifiait qu'elle puisse ou doive être changée.

**Sollicité par le pape pour faire le discours d'ouverture** du consistoire des cardinaux mis en place pour préparer le synode, le cardinal Kasper a jeté un pavé dans la mare en plaidant pour un « *changement de paradigme* » afin de « *considérer également la situation dans la perspective de ceux qui souffrent et demandent de l'aide* ». Il propose notamment de réfléchir à l'idée d'un chemin de pénitence tel qu'il était pratiqué dans l'Eglise des premiers siècles à

l'issue duquel un retour à la communion pouvait être envisagé par certaines églises locales. Le pape avait alors [qualifié cette théologie](#) de « *profonde et sereine* ».

**C'est précisément de ce discours qu'est partie la disputatio.** En octobre 2013, dans une interview à *l'Osservatore romano*, le journal du Vatican, puis en juillet, le cardinal Müller, préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi a sorti [un livre-interview](#) où il prend le contre-pied du cardinal Kasper en déclarant que les théories remettant en cause l'indissolubilité sont « *radicalement erronées* » : « *On ne peut pas déclarer qu'un mariage est éteint sous prétexte que l'amour entre les époux est "mort". L'indissolubilité du mariage ne dépend pas des sentiments humains, permanents ou transitoires. Cette propriété du mariage est voulue par Dieu lui-même. Le Seigneur s'est impliqué dans le mariage entre l'homme et la femme, c'est pour cela que le lien existe et qu'il a son origine en Dieu. Voilà la différence* », déclare-t-il.

**Plus loin, il s'étonne de l'utilisation par « certains théologiens »** de ce « *même raisonnement relatif à la miséricorde comme prétexte pour favoriser l'admission des divorcés remariés civilement aux sacrements* ». Il remet en question aussi l'utilisation des témoignages provenant des Pères de l'Église prônant une certaine complaisance envers les nouvelles unions : « *L'Orient chrétien a certainement connu une certaine confusion entre la législation civile établie par l'empereur et les lois de l'Église*, déclare-t-il ; *cela y a fait naître une pratique différente qui, dans certains cas, en est arrivée à admettre le divorce. Mais, sous la conduite du pape, l'Église catholique a développé, au cours des siècles, une autre tradition - que l'on retrouve dans l'actuel code de droit canonique et dans le reste de la réglementation ecclésiastique - qui est clairement opposée à toute tentative de sécularisation du mariage* ».

**L'histoire aurait pu s'arrêter là.** Mais le cardinal Müller, avec quatre autres membres du collège des cardinaux, Raymond Leo Burke, préfet du Tribunal suprême de la Signature apostolique, Walter Brandmüller, président émérite du Comité pontifical des sciences historiques, Carlo Caffarra, archevêque de Bologne, Velasio De Paolis, président émérite de la Préfecture pour les affaires économiques du Saint-Siège, [se sont réunis](#) pour écrire un livre pour défendre la doctrine de l'Église.

**Surprise totale pour le cardinal Kasper** qui raconte [dans une interview](#) au quotidien italien *La Stampa* : « *Je l'ai appris seulement aujourd'hui de journalistes – contrairement à moi, on leur a envoyé le texte. Dans toute ma vie universitaire, je n'ai jamais vu quelque chose comme ça* ». Dans [une autre interview](#) donnée à *Il Mattino*, il affirme : « *Certains veulent une guerre idéologique au prochain Synode. La doctrine de l'Église est ouverte et eux veulent une vérité cristallisée. La cible de la controverse n'est pas moi, mais le pape.* »

**Pour lui, cette guerre doctrinale est sans précédent** dans l'Histoire de l'Église. Autant dire que l'ambiance est plutôt tendue, d'autant que cela se produit dans un contexte de reconfiguration de la curie où l'un des rédacteurs de ce livre, le préfet du Tribunal suprême de la Signature apostolique, pourrait être envoyé à Malte pour y devenir « *“cardinal patron” de l'Ordre Souverain et Militaire de Malte* », un exil drastique [selon les mots](#) du vaticaniste Sandro Magister, qui dévoile l'information.

**Par ailleurs, deux autres poids lourds**, le cardinal Georges Pell, l'un des proches du pape François puisqu'il fait partie de son conseil de 9 cardinaux, et le cardinal Ouellet [publient eux aussi](#) chacun un livre où ils se prononcent contre tout changement autorisant l'accès à l'eucharistie pour les divorcés remariés.

**Dans le camp des « kasperiens »**, Johan Jozef Bonny, l'évêque d'Anvers en Belgique a envoyé un texte d'une trentaine de pages à François où il plaide pour une évolution du magistère.

**Et le pape dans tout ça ?** Nul ne sait précisément ce qu'il a en tête. Si le cardinal Müller affirme qu'il ne faut pas « manipuler » les déclarations de François sur la miséricorde, il semble que chacun de ses gestes prête le flanc à des interprétations aussi diverses que variées. Ainsi, la béatification de Paul VI le 19 octobre, dernier jour du synode sur la famille, ne livrera sans doute sa clé qu'en 2015, à la fin du deuxième synode, voire en 2016 pour la déclaration finale de François sur le sujet.